

PROJET ASSOCIATIF 2015/2020

L'association Graines de Fermiers souhaite proposer à un large public de se rencontrer, de découvrir autre une façon de vivre avec son environnement en limitant son empreinte, mais aussi de leur permettre de s'investir dans un projet porteur dans l'avenir de la planète.

IL ETAIT UNE GRAINE... :

Les parents de la future graine souhaitaient lui offrir un avenir dans une belle et grande ferme où elle pourrait s'épanouir avec des enfants. Elle naquit en 2009 et déjà son implication dans le projet de ses parents était bien présent. Elle rencontra des élus locaux pour leur proposer son projet, mais hélas, elle était encore trop jeune et avait besoin de maturité pour vivre son rêve. Il lui fallait du soleil et beaucoup de pluie avant de pouvoir réaliser sa destinée. Elle partit donc à la découverte du monde : elle rencontra, au détour des sentiers, des représentants d'associations qui firent un bout de chemin avec elle et l'enrichirent d'expériences.

Elle souhaitait prouver au monde entier qu'elle était capable de réaliser son rêve et anima alors des activités autour de l'environnement auprès des enfants. Cependant, cela ne lui suffisait pas, sa quête vers les hauteurs lui fit ouvrir un centre de loisirs plein air afin de continuer sa sensibilisation au plus près des futurs fermiers. N'ayant elle-même pas de ferme, elle leur proposa de parcourir les terres naturelles environnantes. Les enfants furent de plus en plus nombreux et sa renommée lui permit de rencontrer celle qui allait bientôt, lui ouvrir la voie vers son rêve.

Une fermière l'hébergea et lui permit d'accueillir des groupes aussi divers que variés : personnes âgées, enfants, familles, personnes porteuses de handicap... Elle vécut chez elle pendant 3 ans, où elle pu proposer des visites, mais aussi des ateliers pédagogiques autour de la vie à la ferme. Elle continua aussi à faire passer son message dans les écoles, les centres de loisirs, les événements du département... Un jour, elle eut la possibilité de gérer l'animation d'un jardin collectif.

Aujourd'hui, elle se sent maintenant capable reprendre son projet initial, ouvrir SA ferme, la ferme de la graine : Graines de fermiers...

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION :

Raison sociale : Graines de fermiers

Date de création : 11 janvier 2009

But : Conformément aux statuts de Graines de fermiers, le but de notre association est l'éducation au respect de l'environnement.

N°immatriculation : W062000990

Siège social : Maison des associations, place Garibaldi, 06300 NICE

Autres lieux d'activités :

Graines de fermiers, 70 bd Virgile Barel, 06300 NICE

Brin de laine, 290 che de la Garde, 06670 Castagniers

Jardin du Chemin Tordu, che Tordu du Mont Boron, 06300 NICE

SIRET:523 254 878 000 11

APE :9499Z

Mails : grainesdefermiers@hotmail.fr
info@grainesdefermiers.org
centredeloisirs@grainesdefermiers.org

Téléphone : 06 51 09 07 26

Site : www.grainesdefermiers.org

CONSTAT :

FORCES

- projets innovants et porteurs
- qualité des interventions
- équipe investie et fidèle
- lieux d'activités attractifs
- ouverture sur l'extérieur
- accessibilité de l'équipe pédagogique
- variétés des prestations
- site internet très bien fait

FAIBLESSES

- peu de moyens financiers
- peu d'immobilisations
- préparation, anticipation des actions
- gestion du temps collectifs
- faible taux de marge

OPPORTUNITES

- marché porteur
- valeurs fortes
- diversifier les partenariats
- mise en place des agendas 21 dans les communes et intercommunalités
- mise en place des Responsabilité Sociétale des Organismes

MENACES

- Peu de soutien public financier
- difficulté d'aide au financement d'un poste arrivant à terme
- difficulté d'obtention de différents agréments
- équilibre financier

OBJECTIFS :

- Favoriser notre cohabitation avec ce qui nous entoure

«*La Terre n'est pas un don de nos parents. Ce sont nos enfants qui nous la prêtent*» (proverbe indien). Il est important de rappeler cette phrase pour mettre en lumière cet objectif.

Depuis l'industrialisation, l'Homme vit en tant que souverain de toute chose. Sa puissance et son besoin de maîtrise l'ont propulsé au sommet de la pyramide alimentaire. La base de cette pyramide lui permettant de survivre, s'amenuise peu à peu sous son emprise.

Il profite de la Terre de ces ancêtres sans ménagement : sur-production, sur-consommation, pollutions diverses... Il faut maintenant rendre la Terre à nos enfants, une Terre viable et prendre une place juste au sein de cette environnement si fragile malgré tout.

- Favoriser l'acquisition de connaissances permettant une meilleure compréhension du monde et de son fonctionnement
- Inciter au respect de l'équilibre des écosystèmes
- Développer la mise en place de comportements réfléchis et responsables favorisant l'épanouissement de chacun

- Renforcer la cohésion sociale

Comme disait Sartre : « l'enfer c'est les autres ». Pourquoi citer cette phrase pour introduire un objectif sur la cohésion sociale, et bien justement parce que notre société reflète notre mal être. Nous nous jugeons injustement nous essayons tous de nous en sortir au dépend des plus faibles que nous. Nous nous disons civilisés mais nous sommes comme la jeune pousse d'arbre qui entre en compétition avec la végétation alentour pour avoir la plus belle place au soleil. Il n'y aura pas de contre citation mais ensemble nous sommes plus fort, c'est indéniable. Malheureusement les Hommes ont perdu confiance en l'espèce humaine et il faut la retrouver, lui donner une seconde chance.

- Permettre la découverte de la diversité humaine par la rencontre de l'autre et son environnement
- Susciter l'esprit coopératif de chacun grâce à la solidarité et à la tolérance de tous
- Encourager la gestion participative pour la mise en place des projets afin de provoquer l'engagement et la prise d'initiative de chacun

- **Proposer et promouvoir une économie solidaire et locale**

Économie capitaliste, communiste ou citoyenne ? Le statut associatif répond déjà à cette interrogation, mais allons plus loin. Gestion désintéressée, bénévoles, travail en réseaux, mutualisations diverses, échanges... c'est la vie quotidienne de l'association. Pourquoi cette économie citoyenne ne pourrait elle pas aussi rentrer dans nos foyers ? Pourquoi ne pas repenser ensemble à nos actes usuels, nos habitudes de consommation... ? Dans un monde où l'avenir financier de chacun (et de tous?!) reste incertain, il est peut être temps de se poser les bonnes questions...

- Proposer des clés de compréhension diverses donnant un ancrage dans la vie quotidienne
- Encourager les conduites écocitoyennes afin de limiter notre empreinte écologique
- Accompagner les personnes désireuses dans des démarches alternatives à la consommation de masse

PLAN D'ACTION :

voir annexe 1

LA GOUVERNANCE :

L'association est composée d'un Conseil d'Administration et d'un bureau avec différents rôles et fonctions :

- **Fonction opérationnelle,**

Le Président assure la direction opérationnelle de l'association. Il dispose à cet effet de tout pouvoir pour notamment :

- organiser la pratique des activités, en mobilisant les ressources de l'association,
- sécuriser les conditions d'exercice (notamment en interrompant les activités dès lors que les conditions de sécurité ne seraient pas réunies).
- sélectionner les chantiers,
- en assurer le pilotage,
- organiser l'engagement des bénévoles.

Le président représente l'association tant à l'égard des pouvoirs publics qu'auprès des partenaires privés.

Le président négocie et conclue tous les engagements de l'association et d'une manière générale, agit au nom de l'organisme en toutes circonstances, sous réserve du respect des statuts et des décisions souveraines de l'assemblée générale.

Fonction financière

Le trésorier veille au respect des grands équilibres financiers de l'association, en maîtrisant les dépenses, assurant un flux de recettes internes et externes suffisant et en fixant des tarifs équilibrés. Il assure ou fait assurer par les ressources bénévoles, salariées ou externes de l'association, les tâches suivantes :

- Le suivi des dépenses et des comptes bancaires ;
- La préparation et le suivi du budget ;
- Les remboursements de frais et les paiements aux fournisseurs ;
- La transparence du fonctionnement financier envers l'Assemblée Générale ;
- Les demandes de subventions ;
- L'établissement de la comptabilité.

L'association se veut accessible au plus grand nombre, notamment les groupes de mineurs ainsi que les classes.

Pour les adhérents impécunieux dont la situation l'exige, l'organe peut décider d'accorder des réductions sur le prix des services.

Fonction administrative

Le secrétaire veille au respect de la réglementation tant interne qu'externe. Il assure ou fait assurer par les ressources bénévoles, salariées ou externes de l'association, les tâches suivantes:

- La convocation et le bon déroulement de l'AG (convocation, comptes rendus) ;
- La bonne circulation des informations à destination des adhérents ;
- L'archivage de tous les documents juridiques et comptables de l'association ;
- Les déclarations en préfecture (création, certaines modifications statutaires, changement de dirigeants, acquisition d'un immeuble, dissolution) ;
- Les publications au journal officiel
- La tenue du registre spécial;
- Le dépôt des comptes de résultat, bilan, rapport d'activité et conventions en préfecture dès lors que le financement par les autorités administratives dépasse 153 000 € (L. du 12 avril 2000, D. du 6 juin 2001) ;

- Dans les communes de plus de 3 500 habitants, le dépôt en mairie d'un bilan certifié conforme si l'association reçoit de la commune une subvention supérieure à 76 300 € ou représentant plus de 50 % de son budget.

Le CA se réunit au moins une fois par trimestre avec le personnel dirigeant pour débattre des points stratégiques de l'association et faire un état des lieux pédagogiques et financiers.

LA VIE ASSOCIATIVE :

Une procédure d'accueil par type de membres est formalisé de la sorte :

- pour les salariés et les administrateurs :
 - sélection des futurs salariés en fonction de leur formation mais aussi de leur parcours. Aucun nouveau salariés ne sera en autonomie sans qu'un des responsable n'est donné son accord. Cela afin d'être bien sûr qu'il soit en capacité de représenter l'association correctement.
 - un livret d'accueil précisant les objectifs, l'historique, l'organigramme, les lieux d'activités, l'offre de services, les différentes fiches de postes, l'échéancier global...
 - une réunion avec l'équipe salariée avec présentation des documents officiels utiles au poste, les échéances et planning d'activités, les horaires et missions confiées
 - une aide à la prise de poste (variant selon le poste) de 2 à 5 jours sera effectuée
- pour les adhérents :
 - un bulletin d'adhésion précisant les coordonnées des adhérents, les services qu'ils recherchent, et leur niveau d'implication dans l'association
 - les documents officiels sont en lecture libre sur le site internet
 - une lettre accompagnée de la carte d'adhérent est envoyée à tous les adhérents
- pour les bénévoles :
 - idem adhérents
 - un livret d'accueil précisant les objectifs, l'historique, l'organigramme, les lieux d'activités, l'offre de services, l'acte d'engagement réciproque
- pour les stagiaires :
 - un livret d'accueil précisant les objectifs, l'historique, l'organigramme, les lieux d'activités, l'offre de services, la pédagogie, les différents projets menés par les anciens stagiaires, la procédure d'accompagnement

- une réunion avec l'équipe salariée avec présentation des documents officiels utiles au stage, les échéances et planning d'activités durant sa période en entreprise, les horaires et missions confiées

Pour accompagner les différents membres de l'association, nous proposons :

- pour les salariés, les administrateurs et les stagiaires :
 - réunion régulière pour réajuster les objectifs et les échéances
 - invitation à toutes les journées « festives » et officielles organisées par l'association
 - un repas annuel offert par l'association
 - les entretiens professionnels du salarié
 - un bulletin mensuel précisant les actions réalisées, les chiffres clés, l'état financier, les membres arrivants (nombre et statuts), photos et anecdotes...
- pour les adhérents et bénévoles :
 - une newsletter une fois tous les mois précisant les actions réalisées, les membres arrivants (nombre et statuts), photos et anecdotes...
 - un programme de fidélité présentant les conditions (3 parrainages de nouveaux adhérents, dons (en nature ou financier) à hauteur de 50€, 1 journée « Je participe », 2 ateliers partage d'expérience) et les « récompenses associées (15€ sur une activité, 1 entrée enfant à la ferme, une adhésion annuelle, un repas dans un restaurant solidaire, un panier gourmand)

LES OUTILS : gestion, financement, communication

Gestion Ressources humaines :

- rétroplanning : outils de gestion du temps collectif
- tableau récapitulatif des heures : outils de gestion des heures effectives des salariés
- grille d'entretien individuel
- plan de formation annuel
- plan d'évolution des postes
- bilan de compétences collectifs
- DUER

Gestion financière :

- budget prévisionnel à 3 ans, 12 mois et 6 mois
- plan de trésorerie
- plan d'évolution des salaires
- comptabilité analytique

- rétroplanning des échéances (dépôt de dossier et bilan)
- formalisation des rapports financiers

Communication et partenariat :

- fiches action
- formalisation des rapports d'activités
- formalisation des rapports moraux

PEDADOGIE :

Recette pour une éducation à l'environnement

Ingrédients :

- un grand bol de nature
- un soupçon de cadre
- une grande quantité de laissez faire
- une part d'autonomie
- une dose de coopération
- une infinité de participation active

Prendre le grand bol de nature et bien l'étalé au fond du plat

Cet ingrédient est le liant de la recette, la toile de fond

il faut donc ne pas négliger cette étape et veiller à ce qu'il soit bien aménagé.

Puis dans le soupçon de cadre, mélanger la part d'autonomie et la quantité de laissez faire. Laisser reposer quelques temps, saupoudrez de participation active de façon régulière.

Le cadre va permettre au mélange d'avoir une bonne tenue et de pouvoir être travaillé par la suite.

Le laissez faire et l'autonomie doivent être mélangés très précisément car si les doses ne sont pas équilibrées cela peut parfois créer des ennuis. Trop de laissez faire et peu d'autonomie donnerait, par exemple, un mélange qui obligerait d'ajouter du cadre.

Cette étape doit être réalisée avec le plus grand soin car, de ce mélange, on doit obtenir quelque chose de très homogène et fluide pour passer à l'étape suivante. Cet assemblage constitue le cœur de la recette.

Verser ensuite dans le bol de nature, bien au milieu.

Vont venir s'ajouter autour la participation active et la dose de coopération.

Ne pas avoir peur de trop mettre de participation active.

En effet, ces principes actifs vont mettre tous les autres ingrédients en action.

ECHEANCE :

2015-2016 : Restructurer l'organisation et optimiser les actions

- reformulation et formalisation des différents outils
- réévaluation financière, pédagogique et organisationnelle des différentes actions

2016-2018 : Développement de nouvelles actions et lancement du projet ferme Graines de fermiers

- étude de marché, organisation pédagogique et financière et lancement des nouveaux projets
- organisation pédagogique et financière du projet ferme Graines de fermiers
- lancement de l'aménagement des lieux puis des animations

2018-2020 : Stabilisation et pérennisation

- pérennisation des postes et actions
- stabilisation des financements

PARTENAIRES

Association diocésaine de Nice, Fondation pour la Nature et l'Homme, Fondation d'entreprise Arkopharma, Hôtel le Saint Paul, CDMM, Défi'Nice, Fiorot Valérie, IME Les chênes, Ville de Nice, Conseil Général, Terra Segurana, BLAAST, Maison des associations, Maison de l'environnement de Nice, Côte d'Azur Habitat, UFCV, Caf des AM, OMLS, Jardinerie Pettrucciolli, Conseil Régional, DDCS, DRJSCS, Ville de Cannes, Ville de Carros, Villes de Valbonne, Ville de Grasse, Agribio, Sicasil, PEFC, WWF, ANCV, Cours Diderot, Lycée d'Estienne d'Orves, IUT Nice, Lycée des Palmiers, Récréanice, pacaloisirs...

EVALUATION

Chaque action aura ses propres outils d'évaluation et des propres indicateurs. Ici sont énumérés une infimes partie des indicateurs pouvant servir à l'évaluation finale

Liste non exhaustive des indicateurs :

- Nombre de journée/ enfant de centre de loisirs
- Nombre de classes reçues en animation
- Nombre de formations bénévoles
- Nombre de bénévoles par formation
- Nombre de journée « Je m'engage »
- Nombre d'adhérents par journée
- Nombre nouveaux adhérents
- Nombre de renouvellement
- Nombre d'enfant/journée d'activités périscolaire
- Nombre de rencontres intergénérationnelles
- Nombre de dons en nature ou financiers reçus
- Nombre de projets réalisés
- Nombre de partenariats
- Nombre d'ateliers partage d'expériences réalisés
- Nombre de bénévoles
- Résultat de l'activité...

L'évaluation finale, en forme de bilan, revêt une importance particulière à plus d'un titre :

- elle fait le point sur les acquis, les expériences ré-investissables dans les projets à venir,
- elle prend note des faiblesses et des difficultés rencontrées dans la perspective d'une meilleure organisation à l'avenir,
- elle est un temps d'échanges et d'écoute sur les différents critères d'appréciation suivant les points de vue adoptés,
- elle donne un reflet de l'image de l'association produite à l'extérieur en mesurant l'impact de cette réalisation.